

# Assemblée Générale Yssac en Fête

## Le 10/10/2021

Ouverture de la session : 10h40

Présents : voir fiche de présence

Ordre du jour :

- Bilan Moral : Guillaume
- Bilan Financier : Jean Jacques
- Présentation nouvelle équipe : Eric
- Appel à cotisation
- Questions diverses

### **Bilan Moral**

Remerciements aux personnes présentes.

Année 2021 : année blanche du fait du Covid. Quelques associations ont redémarré leurs activités en 2021, mais en appliquant les contraintes sanitaires.

Dernière AG en tant que président pour Guillaume, après 6 ans d'activité suite au redémarrage de l'association en 2015.

Les réalisations sont nombreuses, de LCA à Yssac en Fête :

- Evènements : Halloween, Pique-Nique des Touretaires, Vide Greniers, Soirée Mexicaine, Jeux Inter villages ...
- Participations : voyage scolaire de l'école primaire de Gimeaux à Noirmoutiers, achat de matériel de sport pour l'école de Gimeaux, achat d'une machine de découpe numérique pour l'école d'Yssac, financement de la fresque murale de l'école, achat d'un barnum pour le vide grenier...

Guillaume remercie l'équipe municipale, sortante et nouvelle, pour son soutien, et tout particulièrement Mme Lamaison, ancienne Maire de la commune.

Yssac en fête va continuer... mais sans Guillaume, sans Jean Jacques, sans Martine, sans Amandine... Seule Régine de l'ancien bureau continue.

### **Validation du rapport moral à l'unanimité. Pas d'objection**

### **Bilan financier**

2020 :

Démarrage de l'année avec un solde à 7837 €

Dépenses :

- AG : 71€
- Vide grenier : 0
- Inter villages : 0
- Masques : 2100€ (Remerciements à la couturière)
- Réunions : 25€

2021 :

Démarrage de l'année avec un solde de 5747€

Recette :

- Subvention Manzat : 200€
- Dépenses :
- Frais bancaires : 12€
  - Assurance : 117€
  - Réunions : 134€
  - Ecole de Gimeaux : 775€
  - Ecole d'Yssac Fresque : 2000€
  - Régularisations notes :
- Solde : 2978€

## **Validation du rapport financier à l'unanimité. Pas d'objection**

### **Présentation de la nouvelle équipe / du nouveau projet**

Remerciements au bureau sortant

Proposition : les membres actifs du bureau sortant seront nommés membres d'honneur de l'association. (Pour mémo, les membres d'honneur sont dispensés de cotisation).

Nouvelle équipe de 6 personnes pour reprendre le flambeau.

Le souhait de l'équipe est de renforcer la participation des adhérents pour les décisions, pour l'organisation et pour la réalisation des évènements.

Le projet sera modeste pour démarrer.

Une AG se tiendra en début d'année pour débattre des projets. A priori, l'équipe souhaite maintenir le vide grenier.

Présentation des membres de la nouvelle équipe :

- Eric Aubert : en tant que président
- Régine Jarzaguet : membre de l'ancien bureau. Originaire d'Yssac. Adhérente à l'association depuis 2015, trésorière adjointe depuis 2 ans.
- Françoise Armand : arrivée à Yssac en 2015
- Yvan Carcennac : arrivée à Yssac en 2015
- Chantal Cottier : originaire d'Yssac. Membre de l'association depuis sa création.
- Kati Perrez : arrivée à Yssac en 2015, maman de 2 filles, une à l'école primaire de Gimeaux, la deuxième au collège à Châtel-Guyon

Céline Pesin, membre de l'ancien bureau, ne souhaite pas intégrer le nouveau bureau mais propose son aide active notamment pour la fabrication des flyers.

Le nouveau bureau propose de nommer membre d'honneur Marie-Claude Astier qui prête gracieusement son terrain pour servir de parking lors du vide grenier et autres manifestations si nécessaire.

Pour mémo :

- En 2018, l'association comptait 49 adhérents
- L'association a pour but l'animation du village, l'organisation d'évènements festifs, culturels. Ce n'est pas une association de parents d'élèves. Elle œuvre pour toutes les tranches d'âges.

**Validation du nouveau bureau à l'unanimité. Pas d'objection. Eric est pressenti comme Président. La répartition des rôles sera communiquée ultérieurement.**

### **Appel à cotisation**

La cotisation reste au niveau précédent : 10€ par adhérent.

Les personnes qui souhaitent donner plus ont le statut de membres bienfaiteurs, conformément aux statuts de l'association.

Des feuilles d'adhésion sont disponibles auprès du bureau (voir Régine et Eric).

Pour ceux qui souhaitent retourner l'adhésion par courrier, merci d'utiliser la boîte aux lettres de la mairie en mentionnant bien Yssac en Fête sur l'enveloppe. Nous demandons également une adresse mail et un numéro de téléphone afin de pouvoir diffuser les comptes rendus et envoyer les convocations.

### **Questions**

Alain Fradier, maire d'Yssac, se dit ravi que l'association reparte. Il félicite Guillaume et toute l'équipe pour tout ce qui a été fait ;

L'assemblée est clôturée à 11h15